

FOURNITURES INDISPENSABLES POUR LES ELEVES INTERNES

Merci de porter une attention particulière au trousseau : il a été pensé et adapté au besoin de l'internat et pour le confort de votre enfant. Une fiche inventaire sera disposée dans la valise de chaque interne et permettra aux surveillants de vérifier chaque semaine les affaires présentes. Merci de l'utiliser chaque week-end afin de vous assurer que votre enfant dispose de tout ce dont il a besoin pour la semaine.

1. Les indispensables

A. L'hygiène

- une trousse de toilette
- une brosse à dents
- un tube de dentifrice
- un gel douche ou un savon en pain
- un flacon de shampoing
- une grande serviette de toilette
- une petite serviette de toilette
- un déodorant en stick ou à bille
- Des masques en nombre suffisant pour la semaine (2 par jour)
- un sac pour le linge sale
- Un oreiller + taie

B. Les vêtements

- 2 tenues de nuit
- 5 à 6 slips / culottes
- 5 à 6 paires de chaussettes
- 5 à 6 tee-shirts
- 2 pulls / sweat-shirt chauds
- 2 pantalons
- 1 manteau (automne / hiver)
- 1 paire de claquettes ou chaussons
- 1 tenue de sport (baskets, short ou jogging, tee-shirt)
- 1 paire de chaussures de ville
- 2 cadenas (un double des clés sera confié au surveillant référent, en cas de perte)

2. Les autorisés

- Une veilleuse
- linge de lit personnel
- photos, posters, déco pour la chambre
- livres, coloriage
- jeux calmes (cartes, rubik'scube...)
- téléphone portable
- écouteurs avec fil
- MP3
- tisane
- tasse personnelle

Tout objet de valeur sera sous la responsabilité de l'élève et de sa famille. Mieux vaut les éviter.

3. Les interdits

- Objets dangereux (couteaux, rasoirs, lames...)
- Armes factices
- Alcool et substances illégales
- Boisson énergisantes / soda
- Confiseries et gâteau (sauf pour son anniversaire pour partager avec le dortoir)
- Objets de valeur / somme d'argent importante
- Sprays, aérosols (déodorant, laque)
- Briquets, allumettes
- Cigarettes (collégiens), e-cigarette
- Consoles de jeux portables

Tout objet interdit sera confisqué et rendu en main propre à la famille ou responsable légal par un adulte de l'établissement.

Merci pour votre collaboration,

L'équipe de l'internat